


Procès Brétigny : la scène ressemblait à «un bombardement», selon un témoin

Par Le Figaro avec AFP
Publié à l'instant

▶ Écouter cet article 

00:00/02:31 



Le train déraillé à Brétigny-sur-Orge. - / AFP

Lui-même responsable «pôle expertise voies» lorsque les faits se sont produits, un ancien responsable a mentionné devant le tribunal une scène «impressionnante».

«*J'avais l'impression d'un bombardement à Brétigny*»: interrogé jeudi par le tribunal sur les premières constatations après le déraillement, un ancien responsable local de la SNCF s'est souvenu d'une scène «*impressionnante*», semblable à un «*bombardement*».

Le vendredi 12 juillet 2013, le désassemblage et le retournement d'une éclisse en acier - sorte de grosse agrafe qui joint deux rails entre eux - faisaient dérailler un train Intercités, qui circulait à 137km/h pour une vitesse autorisée de 150km/h. Sept personnes étaient tuées et 400 autres blessées.

Scène «impressionnante»

Dès le vendredi soir, ce responsable «*pôle expertises voies*» a procédé aux premières constatations et a rédigé un premier rapport avec trois autres collègues, ensuite transmis à leurs supérieurs. Arrivé à 20H15 sur les lieux, il découvre une scène «*impressionnante*»: «*J'avais l'impression d'un bombardement à Brétigny*», a-t-il indiqué devant le tribunal qui s'est intéressé jeudi après-midi aux premières constatations de la scène du drame.

«Une scène impressionnante, tout a été arraché», a-t-il ajouté. Dès ce soir-là, il évoque le scénario probable du coincement de l'éclisse: «le déraillement a été causé de façon quasi certaine par la montée des essieux qui ont buté sur une éclisse coincée dans le cœur de voie», selon ce rapport visualisé à l'audience.

Rupture de boulons

Selon ses premières observations, la locomotive et les trois premières voitures du train n'ont pas déraillé «car l'éclisse s'est déplacée après» leur passage. «Je n'ai jamais vu de retournement d'éclisse en 38 ans de carrière», a précisé jeudi cet ancien responsable local, «expert voies» à l'époque.

Pour les experts mandatés par la justice, le train a déraillé à cause d'un désassemblage de l'éclisse, lié à une rupture de boulons «par fatigue». Sur les quatre boulons de l'éclisse, cet homme affirme avoir vu le 13 juillet au soir «le troisième boulon manquant, avec un trou oxydé». «Les premier et deuxième boulons ont été retrouvés sans trace apparente de chocs près du joint», affirme-t-il dans ce rapport.

Selon lui, l'éclisse était donc tenue ce jour-là par le quatrième boulon seulement. Un second témoin sera entendu vendredi sur ces constatations. Jusqu'au 17 juin, le tribunal correctionnel d'Évry doit établir les responsabilités de la société nationale SNCF, SNCF Réseau et d'un cadre dans ce déraillement.